

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Amandine MAES	30	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Amandine MAES

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (travaillée & évaluée) ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal (travaillée & évaluée) ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations (travaillée & évaluée) • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (travaillée) ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence (travaillée) ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession (travaillée) ◦ en place des pratiques démocratiques de citoyenneté (travaillée) ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel. (travaillée) • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (travaillée) ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle (travaillée) ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (travaillée & évaluée) ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication.
- Formuler un texte en respectant les différentes normes
- Formuler un discours oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication (principalement, la situation de classe).
- Faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves ; ainsi que sur ses propres discours oraux.

Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Maîtrise écrite de la langue :

- Révision des règles orthographiques et grammaticales de base, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture;
- Mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire textuelle.
- Lecture et écriture de textes.

Maîtrise orale de la langue :

- Mise en pratique des compétences communicationnelles, discursives et linguistiques par le biais de productions orales touchant principalement la pratique de classe.

Méthodes d'enseignement**Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive**Supports****Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : notes de cours, notes d'exercices**Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2**

Voir contrat pédagogique

Voir contrat pédagogique

Évaluations et pondérations**Évaluation**

Note d'UE = note de l'AA

Langue(s) d'évaluation

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

- Examens oraux (40%) et examens écrits (60%)

Année académique : **2022 - 2023**